

## Affectation 4 (e) — Subventions au développement de l'infrastructure

Le programme de subventions facilite les projets d'infrastructure qui rehaussent le développement économique durable dans diverses collectivités manitobaines.

Les activités du programme comprennent également les suivantes :

- offrir aux collectivités une aide technique et financière pour favoriser les nouveaux projets de diversification économique durable et l'expansion des projets existants;
- améliorer les possibilités de développement économique local à valeur ajoutée.

En 2006-2007, les projets d'infrastructure facilités ont compris les suivants :

- la construction du centre d'éducation agricole de Glenlea sur le terrain du National Centre for Livestock & the Environment (centre national pour le bétail et l'environnement);
- le développement des installations de biotransformation du Richardson Centre for Functional Foods and Nutraceuticals (RCFFN);
- la construction du Eastman Education Centre Inc.;
- les subventions au programme Place aux communautés.

### **4 (e) Subventions au développement de l'infrastructure**

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)	ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
Subventions/paiements de transfert	2 559,7		3 150,0	(550,3)	1
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 559,7</b>		<b>3 150,0</b>	<b>(550,3)</b>	

*Note explicative :*

1. *La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les délais de la mise sur pied du projet fédéral-provincial sur les matières à risque spécifiées (MRS).*